

Je tiens à rappeler aux membres de la Chambre qu'ici et ailleurs j'ai toujours entendu dire que le Canada était l'un des grands arsenaux des démocraties. Si nous ne nous préparons pas à devenir l'arsenal de nos propres forces armées, nous ne nous préparons pas d'une façon efficace à devenir l'arsenal des forces de défense des autres pays. Étant donné que nous avons accepté cette responsabilité, avec l'appui, il va sans dire, du peuple canadien, et étant donné aussi notre habileté industrielle, de même que le talent dont les ouvriers et les techniciens canadiens ont fait preuve dans la production d'armes et de matériel militaire durant la dernière guerre, il incombe aux membres de la Chambre d'insister pour que nous produisions les fusils, les mitrailleuses, les canons et autres armes que nous avons produits par le passé et pouvons encore produire aussi bien que n'importe quel autre pays du monde.

Cela touche de si près au problème que j'espère que, lorsque nous reviendrons à la prochaine session, nous aurons la preuve bien évidente que ce retard à résoudre le problème a fait place à une action vigoureuse et que l'immense aptitude et capacité de production du pays sera à l'œuvre pour fournir à nos forces armées les armes et l'équipement dont elles ont besoin.

J'ose espérer que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson), en mettant fin au débat, en dira un peu plus long que ce qu'il a dit lorsqu'on lui a posé une question aujourd'hui. On lui avait demandé quelle attitude le Canada avait adoptée lors du vote pris le 22 décembre à Paris alors que la Grèce, par une très faible majorité, est devenue membre du Conseil de sécurité des Nations Unies. On nous a dit que ces réunions étaient secrètes et que, pour cette raison, on ne devrait pas dévoiler le vote du Canada. Les gouvernements membres des Nations Unies savent de quelle façon le Canada a voté. De fait, je crois que la majorité des membres de la Chambre le savent aussi. Ce sont des choses dont on parle, et dont il faut parler.

A mon avis, les membres de la Chambre ont le droit de le savoir d'une façon officielle, puisque la plupart le savent en particulier, et je crois que la population canadienne a le droit de savoir comment le Canada a voté en cette occasion. D'ailleurs il en a été question dans les journaux.

Je me reporte à une dépêche de la *Presse canadienne*, du 20 décembre, où on affirmait ce qui suit:

La Grèce a aujourd'hui, de justesse, gagné un siège en tant que représentant de l'Europe orientale, au conseil de sécurité des Nations Unies. Il a fallu, pour arriver à ce résultat, un ballottage record.

L'appui énergique accordé par les États-Unis à la Grèce au préjudice de la Biélorussie aurait, dit-on, finalement emporté le consentement de la Grande-Bretagne et de la France. On a ainsi pu sortir de l'impasse.

De sources bien renseignées on apprend que non seulement les Américains et les Britanniques ont-ils été provisoirement séparés par cette délicate question, mais encore que les pays du Commonwealth mêmes n'étaient pas unanimes à ce sujet. Le scrutin a été secret, mais, à en croire ces sources, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Pakistan appuyaient la Biélorussie.

Je reconnais que le Gouvernement n'est pas lié par une déclaration de la *Presse canadienne* selon laquelle on tiendrait de source sûre que le Canada a appuyé la Russie Blanche. Mais regardons les faits bien en face. Cette dépêche de la *Presse canadienne* a été diffusée dans le pays tout entier et je suis persuadé que la plupart des Canadiens la jugent exacte. Si elle ne l'est pas, que le ministre le dise. Si, au contraire, elle l'est, qu'il nous le dise aussi. Les raisons qui motivent le secret dont on a entouré les discussions et le vote sont évidentes. On a assez de mal à régler les problèmes de ce genre sans les pressions qui pourraient s'exercer si tous ces pourparlers ne se poursuivaient pas à huis clos. Je conçois la nécessité de ce secret jusqu'à la tenue du scrutin. Une fois le vote déposé et connu du gouvernement de chaque État membre des Nations Unies, les députés au Parlement, ici et ailleurs, ont le droit de savoir de quel côté le Canada a voté.

Je n'hésite pas à dire que les Canadiens seraient fortement d'avis que le Canada n'aurait pas dû appuyer la candidature de la Russie Blanche au Conseil de sécurité plutôt que celle de la Grèce, que nous admettons maintenant dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Ce genre de temporisation est ce qui a entraîné la dernière Grande Guerre. La temporisation n'a jamais arrêté un dictateur ni un agresseur, par le passé. En 1940 et 1941, aussi bien que pendant les années qui ont suivi, nous avons déclaré, avec une profonde conviction, que jamais plus le mot "apaisement" ne serait écrit en lettres de sang sur la face du monde, si nous y pouvions quelque chose. Pour ma part, je ne puis voir autre chose que de l'apaisement dans l'appui qu'on a donné à la candidature de la Biélorussie, qui forme, à toutes fins pratiques, une partie intégrante de la Russie elle-même et cela à un moment où la Grèce, berceau de la démocratie, allait devenir membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. J'espère que dans sa réponse, en ce jour où nous souhaitons la bienvenue à la Grèce dans notre communauté, le ministre reconnaîtra que le secret n'a plus de signification et que les membres de la Chambre ont droit de connaître l'attitude du